

● Des consultations gratuites d'entreprises à la chambre consulaire de Pointe-Noire

LE COURRIER ÉCONOMIQUE

DE LA CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE
D'AGRICULTURE ET DES METIERS DE POINTE-NOIRE



Sept-Oct-Nov . 2025

Cefa en maintenance automobile

Le nouveau cap

- Genèse de l'aventure
- Evolution et perspectives

● **Eaux continentales: une déclaration d'Oyo qui dessine une ambitieuse feuille de route**



Continuer à préparer l'avenir

Avant que ne naisse le jour, l'aube nous en porte la promesse. Mais la qualité de l'aube peut parfois renseigner sur les bontés du jour. Pour notre chambre, dont l'action est toute tendue vers la réalisation de vos rêves entrepreneuriaux, l'aube des changements à venir a tout pour charrier de belles perspectives. Certes, la conjoncture actuelle peut inciter à une forme de réserve et de scepticisme. Tendances à laquelle notre modeste connaissance des cycles économiques ne nous permet guère d'adhérer. Continuer à réparer l'avenir est notre devoir, en tant qu'institution d'accompagnement des entreprises, une tâche qui n'a rien d'une sinécure.

A l'occasion de la dernière édition de la journée des micros, petites et moyennes entreprises (JM-PME), notre institution a dévoilé le nouveau cap vers lequel elle va orienter son travail d'appui aux entreprises. Il s'agit d'un modèle novateur qui s'appuie sur deux piliers : l'amélioration ciblée du climat des affaires au profit du segment PME/PMI et le renforcement de l'écosystème d'accompagnement des entreprises.

Sur le premier axe, notre énergie s'emploiera à obtenir l'adaptation aux PME/PMI des conditions d'obtention de l'agrément de mise sur le marché des produits industriels et à assurer l'intégration des mécanismes alternatifs de résolution des conflits commerciaux dans le code des procédures commerciales. La prise en compte dans les régimes fiscaux des forfaits Ohada liés au statut de l'entrepreneur complétera nos efforts sur cette ligne d'action.

Sur le second axe, notre engagement portera sur l'amélioration de l'expertise de l'écosystème d'accompagnement, qui sera ainsi mieux à même d'aider les PME/PMI à maîtriser leur processus de production, à améliorer la qualité des

produits, à faciliter leur distribution, à optimiser la gestion de leurs rapports avec les banques etc.

Préparer l'avenir, c'est aussi monter en gamme dans l'offre de formation de notre Cefa de maintenance automobile qui s'apprête, d'ici à la prochaine rentrée des classes, à lancer le bac professionnel. L'enjeu est vital. Depuis quelques années, la route a en effet pris la couronne des modes de transports les plus usités dans notre pays. Cette position suppose un accroissement de l'offre et de la qualité de la maintenance d'un parc automobile qui, lui aussi, s'agrandit.

Dans cette livraison, nous vous plongeons dans les méandres de l'aventure Cefa, l'une des expressions les plus abouties de la volonté de notre chambre d'être un acteur clé de la formation sur notre territoire. Une formation pour laquelle nous avons bâti une offre diversifiée consignée dans un catalogue très modulable.

Continuer à préparer l'avenir, c'est persister à rêver au sens noble ; c'est nourrir encore et encore sa faculté à défier les obstacles ; c'est, en ce qui nous concerne, s'engager à imaginer les solutions les plus adaptées. La délicatesse de la mission est là, parfois effrayante, mais l'agrément de s'y consacrer minore l'âpreté des défis qui se dressent.

Notre engagement portera sur l'amélioration de l'expertise de l'écosystème d'accompagnement, qui sera ainsi mieux à même d'aider les PME/PMI



Sommaire

Edito

2 Continuer à préparer l'avenir.

Haut de l’Affiche

- 5 Consultations gratuites des entreprises.
- 6 La CCIAM -PNR et sa nouvelle approche d'accompagnement des entreprises.
- 7 La Namibie lorgne le marché congolais.
- 8 Le recouvrement amiable des créances.
- 9 Une mission économique belge en octobre 2025.
- 10 Le colloque international sur les eaux continentales.
- 12 La déclaration d'Oyo sur les eaux continentales.
- 13 Odel-Figa: 5 milliards au profit des PME congolaises

Dossier

- 14 Cefa, écrire une nouvelle page.
- 15 Aux origines d'une ambition.
- 16 Le bac professionnel dans le viseur.
Quand le Cefa et ses partenaires font la promotion de la maintenance automobile.

Actu-cciam

- 18 Les collaborateurs de la CCIAM formés par les équipes de la CMA des pays de la Loire. La chambre de Pointe-Noire liée à sa consœur du Kouilou.
Au cœur de la culture d'entreprise.
Les marques à l'honneur à la 5^e édition des Awards OAPL.
- 20 CCIAM PNR-CCJ: un accord pour agir ensemble en faveur des jeunes.

21 Coopération en vue entre la direction interdépartementale des Affaires étrangères Pointe-Noire / Kouilou et la chambre consulaire de Pointe-Noire.

Société

22 Chez Dyenaba Sall.

Culture

24 Rencontre avec l'écrivain Dibakana Mankessi.

78th
Année de l'Industrie, de l'Innovation
et de l'Entrepreneuriat
de Pointe-Noire

CONSULTATIONS
GRATUITES*
D'ENTREPRISES

16 septembre 2025
De 9h30 à 16h00

Chambre de commerce
de Pointe-Noire

PRÉDIAGNOSTIC À PARTIR DU 16 JUILLET 2025 Du mercredi au vendredi De 12h00 à 15h00

* Le prédiagnostic est la condition pour participer aux consultations

Veuillez nous contacter pour de plus amples informations

+242 06 632 60 41
06 495 34 26

animation-economique@cciampnr.com
communication@cciampnr.com

**LE COURRIER ECONOMIQUE
DE LA CCIAM
2025 N°18
Sept-Oct-Nov**

**Le magazine fondé par Graca
Cardoso
Directrice générale de SBC
Pour la chambre consulaire de
Pointe-Noire**

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Sylvestre Didier Mavouenzela
Président de la chambre
consulaire de Pointe-Noire**

**REDACTEUR EN CHEF
Christian Massamba**

**DEVELOPPEMENT & REALISATION
Christian Massamba**

CONTRIBUTEURS

**Divlège Henry
Christian Massamba
Ethan Royant
Haydan Cheldon**

**CREDITS PHOTOS
CCIAM
Landry Bild**

**PUBLICITE
Flora Mavoungou
05 581 45 20
fmavoungou@cciampnr.com**

**CONCEPTION ET
REALISATION GRAPHIQUE
Landry Bild
06 528 88 89
04 441 17 17
2elb2023@gmail.com**

HAUT DE L’AFFICHE

Soutien aux entreprises

La chambre prévoit une journée de consultations gratuites des entreprises

Aucune approche n’est de trop pour la chambre consulaire de Pointe-Noire déterminée à faire libérer le potentiel des entreprises de son territoire. Elle a imaginé, au profit des dites structures, une vaste opération de consultations gratuites.

Christian Massamba



Les entreprises face aux spécialistes capables d’identifier les ressorts de leurs problèmes et les antidotes appropriés. C’est le face-à-face prévu le 16 septembre 2025 par la chambre consulaire de Pointe-Noire. L’opération vise à offrir à ces entreprises une esquisse d’accompagnement devant libérer leur potentiel plombé.

Quatre axes d’efforts sont ciblés à travers cette initiative : offre des conseils précis et adaptés ; connexion des entreprises aux experts ; aide à la prise de meilleures décisions ; encouragement à l’adoption de meilleures pratiques.

Sont concernés par ces consultations, les micros, petites et moyennes entreprises et les entrepreneurs individuels.

L’organisation a fait le choix d’une diversité de formats : le tête-à-tête, les séances collectives et la mise à disposition de la documentation.

En vue de sa réussite, ce rendez-vous va mobiliser du beau linge : experts et consultants ; établissements publics, organisations privées,

« Il nous faut imaginer tous les moyens accessibles pour donner à nos entreprises les ressorts du décollage dont elles ont vitalement besoin », pense le président de la chambre consulaire de Pointe-Noire, Sylvestre Didier Mavouenzela. Si l’opération concerne prioritairement les entités de Pointe-Noire, celles d’autres territoires seront les bienvenues.

Dans le registre des dividendes pour les entreprises qui auront à se soumettre à l’exercice, la chambre nourrit beaucoup d’attentes : un diagnostic clair de leurs forces et faiblesses, des recommandations concrètes pour améliorer leur fonctionnement, une meilleure compréhension de leurs obligations fiscales et juridiques ; une orientation stratégique adaptée pour favoriser la croissance et la rentabilité etc.

Haut de l'affiche

Journée internationale des MPME

Quand la chambre consulaire de Pointe-Noire dévoile sa nouvelle philosophie d'accompagnement des entreprises

La chambre consulaire de Pointe-Noire a célébré la journée internationale des micros, petites et moyennes entreprises au tour d'une nouvelle approche d'accompagnement des entreprises, basée sur une contribution à l'amélioration du climat des affaires et la pérennité du soutien technique aux entreprises à travers une implication permanente des structures d'appui.

Herbert le Pic

« Il nous faut interroger la pertinence de nos choix à l'épreuve des résultats qui leur sont attachés. Ce travail nous a emmenés à changer de méthode ». Cette sortie est du président de la chambre consulaire de Pointe-Noire, Sylvestre Didier Mavouenzela, au lancement des activités de l'édition 2025 de la journée internationale des micros, petites et moyennes entreprises. En creux, la déclaration de la figure de proue de la chambre sonnait comme un aveu de l'inadaptation des approches d'accompagnement jusque-là mises en œuvre par son institution.

C'est le numéro un de la chambre, qui s'est lui-même chargé de donner les détails de la nouvelle vision destinée à apporter un souffle propulseur aux entreprises. Le nouveau modèle cible deux grandes problématiques: l'amélioration du climat des affaires—prioritairement au profit du segment PME/PMI— et le renforcement de l'écosystème d'accompagnement du secteur privé.

Sur le premier aspect, la chambre va travailler à l'adaptation pour les PME/PMI des conditions d'obtention de l'agrément de mise sur le marché des produits industriels et à l'intégration des mécanismes alternatifs de résolution des conflits dans le code de procédures commerciales, afin de faciliter la résolution des conflits pour les PME/PMI. Dans le même cadre d'effort, une action particulière sera mise sur la prise en compte des forfaits Ohada du statut de l'entrepreneur, qui pourrait ouvrir de vastes perspectives de formalisation d'entités informelles.

Sur le second, la chambre dopera les capacités de l'écosystème d'accompagnement du secteur privé afin d'aider les PME/PMI à maîtriser leurs processus de production,



Prise de parole du président de la chambre consulaire de Pointe-Noire lors de la journée internationale des MPME

à améliorer la qualité des produits avec la mise en place d'un label CCIAM, à faciliter leur distribution sur le marché, à soutenir l'accès aux financements pour les entreprises à mettre en œuvre un ensemble d'initiatives axées sur la rencontre entre les acteurs économiques, le secteur public et les partenaires techniques.

Solutions MTN

Sponsor de référence de cette édition, l'opérateur de téléphonie mobile MTN Congo y a présenté trois solutions numériques au service de l'essor des PME. Son directeur de ventes et de la distribution Jean-Georges Sele a dit sa foi dans le potentiel des PME à constituer les piliers de l'économie congolaise. « Nous nous sommes positionnés comme le partenaire de choix de l'entreprise, à travers notre département dédié. Notre ambition c'est aider à faire grandir les PME qui font un travail exceptionnel. Car lorsque vous voulez développer un pays, on doit obligatoirement passer par ces PME », a-t-il insisté. Célébrée depuis quatre ans, la journée internationale des micros, petites et moyennes entreprises a toujours été pour la chambre l'occasion d'un échange sur la marche des entreprises et tous les défis qu'elle suppose.

Haut de l'affiche

Agroalimentaire

La Namibie lorgne le marché congolais

Divlège Henry



Photo de famille à l'issue de la présentation de l'entreprise KKS organic meats processing



Dr Kenneth Kennedy Shoombe, patron de KKS organic meats processing

L'intérêt du secteur agroalimentaire namibien pour le marché congolais se précise de plus en plus. En témoigne, la récente visite de travail du fondateur et gérant de la société KKS organic meats processing au Congo.

Une entité spécialisée dans la production de la viande de bœuf, tirée d'un élevage biologique et soumis aux contrôles d'organismes dédiés.

Le patron namibien, le Dr Kenneth Kennedy Shoombe, a séjourné à Pointe-Noire, le jeudi 23 mai 2025 dans le cadre d'une opération de recherche des opportunités d'affaires. Il a rencontré, à la chambre consulaire de Pointe-Noire, les acteurs économiques du cru auprès desquels il a vanté la qualité de sa production.

Cette offensive de charme s'est conclue par la dégustation de son produit phare, la viande bœuf, dans un hôtel de la place. Un coup assuré d'un succès, tant ceux qui y ont pris part sont tous tombés sous le charme de ce produit goûtant.

A noter que le chef d'entreprise namibien a été accompagné de l'ambassadeur de son pays en République du Congo, Vilio Hanooshike Hifindaka.

Recouvrement amiable des créances

Recouvrer. Un mot pour moult défis. Se donner les moyens d'en maîtriser les diverses possibilités est fondamental pour l'entreprises, dont le défaut de trésorerie est une véritable épine. Consultant international, expert en management commercial des écosystèmes numériques, Patrick Makouala présente la solution du recouvrement amiable, paré, à ses yeux, de plusieurs vertus. Interview.

Propos recueillis par Herbert le Pic

Vous avez animé une MASTERCLASS à la chambre consulaire de Pointe-Noire sur le recouvrement amiable des impayés. En quoi cette question est-elle importante pour l'entreprise ?

Le recouvrement amiable est un enjeu stratégique pour la santé financière des entreprises. Les impayés affectent directement la trésorerie, freinent les investissements et peuvent même mettre en péril la survie d'une structure, notamment les TPE et PME. Une gestion rigoureuse des créances permet de préserver la relation client tout en sécurisant les revenus. C'est un levier essentiel de pilotage.

Pour le spécialiste que vous êtes, quelle est l'approche définitionnelle du recouvrement ?

Le recouvrement est l'ensemble des actions entreprises pour obtenir le paiement d'une dette due par un client ou un débiteur. Il peut être amiable (dialogue, relances, négociation) ou judiciaire (procédures légales et contentieuses). Le recouvrement n'est pas seulement une réaction, mais une composante de la gestion du risque client. Personnellement, je pense que c'est un levier stratégique à la fois pour la santé financière de l'entreprise et pour sa réputation.

Quels sont les délais idéaux pour engager le recouvrement ?

L'idéal est d'agir rapidement après l'échéance de la facture. On recommande en général de commencer les premières relances entre 3 et 7 jours après la date d'échéance. Plus, l'intervention est précoce, plus les chances de recouvrer la créance



La consultant Patrick Makouala

sans conflit sont élevées. Le facteur temps est déterminant dans la réussite du recouvrement.

Quelles peuvent être les origines des impayés et leurs conséquences pour l'entreprise ?

Les impayés peuvent résulter de plusieurs causes : difficultés financières du client, négligence, litige commercial, ou absence de suivi administratif. Leurs conséquences sont lourdes notamment dans la perte de revenus, le besoin accru de financement, les tensions sur la trésorerie, la détérioration du climat social et parfois la mise en liquidation. D'où l'intérêt d'avoir une politique proactive.

Vous avez particulièrement mis l'action sur le recouvrement amiable. Quelle est sa spécificité ?

Le recouvrement amiable repose sur la négociation et la communication, sans recours immédiat à la justice. Il vise :

- L'amélioration de la trésorerie ;
- La réduction des coûts et délais de paiement ;
- Une approche proactive et humaine ;
- Une préservation de la relation Commerciale tout en assurant le paiement.

Il s'agit d'un processus souple, plus rapide et moins coûteux qu'une procédure judiciaire, longue et coûteuse

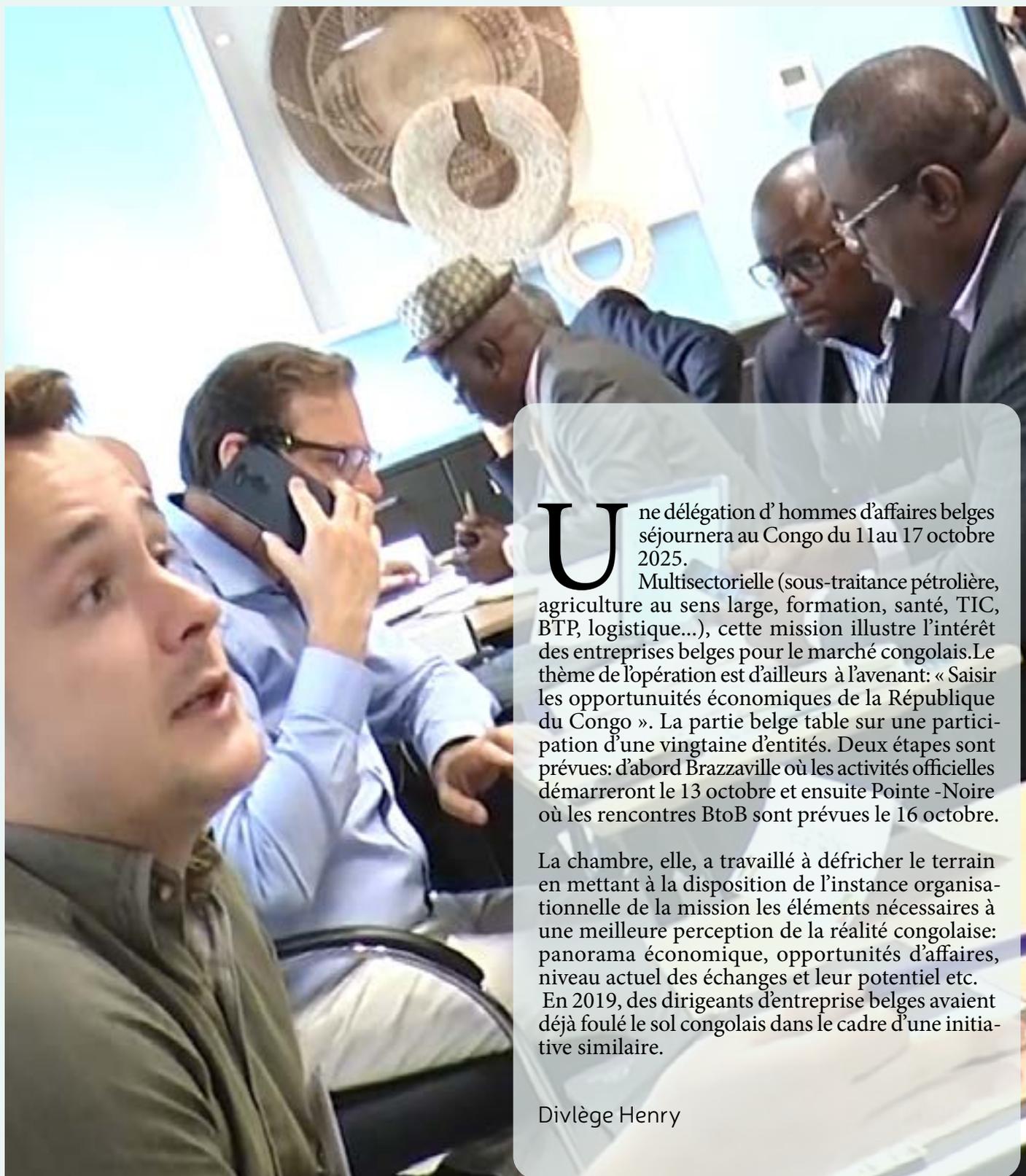
Quelles possibilités offre ce type de recouvrement ?

Il permet plusieurs solutions comme l'échelonnement des paiements, la remise partielle, la médiation, etc. Il favorise le dialogue et permet de personnaliser la réponse selon le profil du débiteur. Il réduit les tensions de trésorerie et augmente les chances de récupérer la totalité ou une partie de la créance dans de bonnes conditions.

Un mot sur les autres types de recouvrements et leurs particularités.

En dehors du recouvrement amiable, on distingue le recouvrement judiciaire, qui implique des démarches légales (injonction de payer, assignation). Il est utile quand les tentatives amiables échouent, mais il est plus long et coûteux. Il existe aussi le recouvrement forcé, qui permet, après jugement, d'exécuter la décision par voie d'huissier. Ces voies doivent rester des derniers recours.

Coopération Belgique-Congo **Une mission économique belge en octobre 2025**



Une délégation d'hommes d'affaires belges séjournera au Congo du 11 au 17 octobre 2025.

Multisectorielle (sous-traitance pétrolière, agriculture au sens large, formation, santé, TIC, BTP, logistique...), cette mission illustre l'intérêt des entreprises belges pour le marché congolais. Le thème de l'opération est d'ailleurs à l'avenant: « Saisir les opportunités économiques de la République du Congo ». La partie belge table sur une participation d'une vingtaine d'entités. Deux étapes sont prévues: d'abord Brazzaville où les activités officielles démarreront le 13 octobre et ensuite Pointe-Noire où les rencontres BtoB sont prévues le 16 octobre.

La chambre, elle, a travaillé à défricher le terrain en mettant à la disposition de l'instance organisationnelle de la mission les éléments nécessaires à une meilleure perception de la réalité congolaise: panorama économique, opportunités d'affaires, niveau actuel des échanges et leur potentiel etc.

En 2019, des dirigeants d'entreprise belges avaient déjà foulé le sol congolais dans le cadre d'une initiative similaire.

Divlège Henry

Haut de l'affiche

Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck

« La déclaration d'Oyo a permis de faire le diagnostic de la situation, mais surtout de tirer les leçons pour une navigation sûre, apaisée sur les eaux continentales »



Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck, secrétaire permanent du comité interministériel de l'Action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales

La ville d'Oyo a accueilli en juin de l'année en cours un colloque scientifique international placé sous le patronage du ministre secrétaire permanent du Comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales de la République du Congo. Bénéficiaire du partenariat du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), de l'Union européenne (UE) et de la France, ce colloque a été l'occasion de mettre en avant le nécessaire effort d'actualisation et d'adaptation des instruments et autres dispositions relatifs à une gestion efficace- et profitable à l'économie- des eaux continentales congolaises.

Haut de l'affiche

Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck, secrétaire permanent du comité interministériel de l'Action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, revient sur les grands enjeux de ce colloque.

Propos recueillis par Ethan Royant

Le Courrier Economique :

Qu'est-ce qui a justifié l'organisation de ce colloque sur les eaux continentales ?

Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck : La mission qui m'a été prescrite par M. le président de la République, chef de l'Etat, son excellence M. Denis Sassou Nguesso, est assise sur deux piliers égaux : la mer et les eaux continentales.

Nous avons organisé à Pointe-Noire les 28 et 29 juillet 2023 un colloque sur l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales avec un accent principal sur l'action de l'Etat en mer. Et pour maintenir ces deux piliers égaux, nous avons cru utile d'organiser un autre colloque, cette fois-ci sur les eaux continentales avec pour thème : « La filière des eaux continentales au service de la diversification de l'économie nationale, la sécurité et la sûreté en débat ».

Ce colloque a-t-il tenu ses promesses ?

Naturellement ! Au terme de ce colloque, une déclaration a été rendue publique. Déclaration que nous appelons « déclaration d'Oyo ». Celle-ci a permis de faire le diagnostic de la situation, mais surtout de tirer les leçons pour une navigation sûre, apaisée. Notre ambition est que nos eaux soient véritablement sécurisées. Il s'agira donc de mettre en œuvre les décisions prises à l'issue de ce colloque.

Le choix de la ville d'Oyo comme théâtre de déroulement du colloque obéit-il à des paramètres objectifs ? N'assiste-t-on pas là une sorte d'opération de séduction ?

(Rires). Il n'échappe à personne que la ville d'Oyo est devenue aujourd'hui un carrefour d'un certain nombre de mutations. Je pense notamment au Port autonome d'Oyo, qui mériterait d'être sécurisé, parce que suscitant de la convoitise avec de grands enjeux. Par voie de conséquence, nous qui avons l'obligation de l'action de l'Etat en mer devant garantir aux usagers, aux opérateurs, à tous ceux qui ont des intérêts directs ou indirects d'y trouver leur compte dans des conditions apaisées.

Par ailleurs, pour reprendre l'expression de la CEEAC [Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, NDLR], les eaux continentales partagées ce sont les fleuves, les lacs et les rivières. Or il n'échappera à personne qu'Oyo se trouve au bord de l'Alima, dans l'Alima. Et donc pour nous, Oyo était l'endroit indiqué.



Vue de quelques participants au colloque d'Oyo

Au regard des enjeux, y-a-t-il urgence à faire bouger les lignes ?

L'urgence s'impose. Il est important de rappeler que le conseil des ministres de la Cemac*-RDC avait adopté le 19 décembre 1999 un code de la navigation intérieure Cemac-RDC. Malheureusement, 26 ans après cette adoption, ce code n'a jamais subi le moindre carénage. Pourtant, on observe de grandes mutations dans le secteur des eaux continentales notamment avec la prise en compte des questions environnementales, j'allais dire aujourd'hui l'adoption au niveau international d'un certain nombre de dispositions pertinentes à intégrer. Mais il y a également des questions de grande importance et de constante actualité. Je pense notamment aux questions des gens des eaux continentales, j'allais dire du personnel navigant, tous ceux qui travaillent dans nos eaux, qui mériteraient d'être sécurisés. Je pense également aux questions de télécommunications. Bref, l'environnement est en pleine mutation et le code mériterait de connaître une certaine évolution.

Le pays nous a habitués aux séminaires et colloques dont les conclusions rejoignent vite le cimetière des actions vite oubliées. Ne redoutez-vous pas le même sort pour la déclaration d'Oyo ?

Cette déclaration est appelée à avoir des lendemains riants. Lendemains riants parce que le Secrétariat permanent assiste le comité interministériel avec à sa tête le Premier ministre, chef du gouvernement à qui nous rendrons fidèlement compte de cette déclaration. Lendemains riants parce que la structure opérationnelle du Secrétariat permanent de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales n'est autre que la Marine nationale. Cette dernière est appelée à s'approprier véritablement cette action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales à travers cette déclaration d'Oyo. Passer à Oyo nous a permis également de toucher du doigt un certain nombre de réalités.

*Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale

Haut de l'affiche

Déclaration du colloque scientifique international sur les eaux continentales.

Nous, participants au colloque scientifique international organisé à Oyo, département de la Cuvette, sous le haut patronage du Ministre Secrétaire permanent du comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales de la République du Congo, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l'Organisation des Nations unies pour l'Education, la science et la culture (UNESCO), l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), l'Union européenne (UE) et la France, réunis autour du thème : « la filière des eaux continentales dans la diversification de l'économie : la sécurité et la sûreté en débat » ;

Conscients de l'importance stratégique, économique, écologique et sociale que revêtent les eaux continentales pour la République du Congo et pour l'Afrique centrale dans son ensemble ;

Reconnaissant les défis croissants liés à la sécurité, à la sûreté, à la gouvernance et à la valorisation économique des ressources fluvio-lagunaires dans un contexte de changement climatique, de pressions démographiques et de transitions économiques ;

Rappelant les engagements de la République du Congo en faveur de la diversification économique, de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), de la lutte contre les activités illicites, et de la protection des écosystèmes aquatiques ;

Saluant les efforts du gouvernement congolais, pour l'opérationnalisation du concept d'action de l'État en mer et dans les eaux continentales (AEMEC), l'harmonisation du

cadre juridique, la mobilisation des partenaires et l'intégration des enjeux sécuritaires dans les politiques publiques ;

Réunis dans un esprit de dialogue interdisciplinaire, de rigueur scientifique et de responsabilité partagée ; Adoptons la présente déclaration pour réaffirmer les conclusions suivantes :

1. Sur les eaux continentales comme levier de diversification économique

Les eaux continentales du Congo constituent un pilier stratégique pour l'agriculture, l'aquaculture, le transport fluvial, le tourisme, l'énergie hydroélectrique, et la recherche scientifique. Leur valorisation intégrée mériterait d'être inscrite comme axe prioritaire de la mise en œuvre du Plan national de développement, en synergie avec les zones économiques spéciales et les programmes jeunesse.

2. Sur la sécurité et la sûreté fluviales

La maîtrise des enjeux sécuritaires dans les bassins fluviaux est une condition sine qua non à toute stratégie de développement durable. Nous appelons à la consolidation du cadre légal et à une synergie renforcée entre les forces publiques, les autorités locales et les populations riveraines.

3. Sur la gouvernance et les données hydriques

Nous appelons à l'amélioration de la collecte, de la centralisation et de l'accessibilité des données statistiques sur l'eau, condition indispensable à une gestion équitable et durable. Un système national intégré d'information sur l'eau doit être mis

en place avec l'appui de partenaires régionaux et internationaux.

4. Sur la coopération régionale et transfrontalière

Le Congo doit continuer de jouer un rôle moteur dans l'actualisation des instruments pertinents internationaux et régionaux de coopération dans le domaine des voies navigables partagées. Ainsi, nous recommandons une révision concertée de la convention internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS) en vue d'un plaidoyer auprès de la Commission du Golfe de Guinée, de la CEEAC et de la Commission de la CICOS pour un développement de l'économie bleue durable et l'amélioration de la sûreté et la sécurité de la navigation.

5. Sur l'inclusion et la participation des acteurs

Nous appelons à un élargissement des mécanismes de gouvernance à la société civile, aux jeunes, aux universités, aux autorités locales, aux médias, et aux acteurs économiques afin de garantir une gouvernance participative, transparente et performante des ressources hydriques.

6. Sur les suites programmatiques du colloque

Nous recommandons que les conclusions issues des travaux du colloque soient traduites en programmes sectoriels, assorties des plans d'action. Tout en intégrant une réflexion innovante fondée sur la politique intégrée des mers et des eaux partagées de l'Afrique centrale.

Odel-Figa 5 milliards au profit des PME congolaises

Le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement (Figa) a mis à la disposition des entreprises membres de l'Organisation pour le développement des entreprises locales (Odel), une ligne de garantie de 5 milliards de FCFA. Cet appui a été officialisé par la signature d'une convention le 22 août dernier à l'occasion de la 5e édition du Forum horizon initiative et créativité(Fhic) tenue à Pointe-Noire.

Christian Massamba

Une rengaine passée dans le registre de la plainte. La difficulté d'accès au financement, l'un des leviers de développement des entreprises, a souvent été intégrée dans le cercle des paramètres nourriciers de l'atonie du tissu entrepreneurial local. Cette épine, le Figa et Odel ont travaillé à l'arracher à travers la signature d'une convention qui consacre la mise à disposition d'un appui substantiel aux entreprises : une ligne de garantie de 5 milliards de CFA.

Paraphé par le directeur général du Figa, Dayi Allaire Branham Kintombo, et le président de d'Odel Deschagrains Ebeh, cet accord consacre une coopération visant à faciliter l'accès des petites et moyennes entreprises à des financements bancaires. « Notre rôle est de créer la confiance qui ouvre la porte des banques aux artisans et aux PME », a précisé le numéro un du Figa. Dans les faits, l'organisation pourra couvrir une partie du risque pris par les établissements financiers, abaissant le seuil de prudence habituel qui empêche souvent les jeunes entreprises d'obtenir leur premier crédit.



Échange de parapheurs entre le DG du Figa & le président d'Odel

Epine structurelle retirée

Pour la figure de proue d'Odel, cet appui retire une épine structurelle. « Un signal fort pour l'économie locale et un pari sur la créativité des Congolais », s'est-il félicité. Les banques partenaires, dont Crédit du Congo et la Coopérative d'épargne Kollect, ont déjà entamé des discussions techniques pour l'alignement des critères de sélection. La première vague de décaissements pourrait intervenir dès le quatrième trimestre, sous réserve de validation finale.

Forte de ce soutien, Odel voit se dessiner de perspectives d'expansion. Elle envisage d'élargir son empreinte géographique avec, dans sa ligne de mire, l'implantation d'antennes dans les villes de Brazzaville et Dolisie. Objectif ? Identifier les projets à financer. Dans cette logique, l'organisation se fixe un horizon de trois ans pour fédérer mille entreprises adhérentes et générer environ huit mille (8.000) emplois.

An advertisement for a training catalog. It features a dark blue background with white and yellow text. At the top left is the logo '78' and the text 'Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Pointe-Noire'. The main text reads 'Notre catalogue de formations en un scan'. Below this is a large QR code framed by a yellow border. At the bottom, there are white wavy lines and the website addresses 'www.cciampnr.cg | www.liziba.cg'.

Cefa en maintenance automobile Ecrire une nouvelle page

D'ici à 2027, le Cefa de mécanique automobile de la chambre consulaire de Pointe-Noire accomplira ses vingt ans. Un âge qui donne du surplomb, du recul et de la maturité pour observer, interroger avec finesse la dynamique de l'univers de l'automobile, dont le trait le plus caractéristique demeure la permanence de l'innovation. S'éloigner de tout soupçon d'immobilisme et fonder sa légitimité sur une prise

en compte active des évolutions qui labourent le secteur sont deux facettes d'un pari que s'est imposé la chambre consulaire de Pointe-Noire, promoteur du Cefa.

Dans cette optique, de nouveaux choix tentent d'ouvrir une nouvelle page dans ce centre. Evolution de l'offre de formation, création d'un centre de ressources... beaucoup de piste en cours de matérialisation.



Un apprenti du Cefa devant une machine

Cefa automobile

Aux origines d'une ambition

Le Centre d'éducation, de formation et d'apprentissage (Cefa) en maintenance automobile de la chambre consulaire de Pointe-Noire a démarré ses activités de formation en janvier 2007. Il est le résultat d'une veille entreprise par les autorités de cette l'institution, qui ont anticipé les besoins émergents des entreprises en ressources humaines dans le domaine évoqué.

Christian Massamba

La construction de la Route nationale n°1, l'accroissement exponentiel du parc automobile et les mutations technologiques de l'automobile sont autant de paramètres à l'origine du projet d'installation de ce Cefa. Lequel est un pôle de formation et de développement des compétences offrant une formation dans l'air du temps par rapport aux innovations ayant investi le champ très évolutif de l'automobile. Le Cefa s'était, dès le départ, appuyé sur un outil de formation moderne qui permet aux jeunes comme aux adultes d'acquérir des savoirs, un savoir-être et un précieux savoir-faire.

Organisation

Le Cefa est doté d'une organisation souple. Il est structuré en deux groupes d'action pédagogique : le groupe technique lui-même organisé en départements mécanique et électricité-électronique ; le groupe généraliste (français, anglais, maths, physique) ; et le groupe HSE.

La formation dispensée par le Cefa de mécanique automobile vise plusieurs objectifs : donner un nouvel essor à l'apprentissage pour en faire la voie royale d'acquisition d'un métier, d'un emploi durable ; assurer dans le cadre de l'apprentissage une formation professionnelle et qualifiante en alternance ; favoriser l'insertion et la réinsertion des jeunes et des demandeurs d'emploi ; développer la formation continue à l'endroit des travailleurs et des artisans mécaniciens

Offre de formation et cibles

Le Cefa développe deux approches de formation : Les formations initiale et continue. La première prépare en deux ans les jeunes au certificat d'aptitude professionnelle (CAP) avec un niveau d'admission de la 4ème; en 3 ans les prétendants au Bac professionnel avec un niveau d'admission de la 3ème. Le tout dans une logique d'alternance école-entreprise. La seconde approche s'adresse aux professionnels et aux artisans mécaniciens. Elle répond aux problématiques particulières des organisations demandeuses : lecture des schémas électriques, diagnostic, électronique etc Dans la galaxie Cefa gravitent des enseignants dotés

d'une longue expérience. Venus de l'enseignement public, ils ont été formés de nouveau dans les chambres de métiers en France. Une politique qui continue d'être menée aujourd'hui. A cette catégorie se greffent des vacataires recrutés sur la base d'une expertise avérée.

Des résultats encourageants

En 18 ans d'existence, le Cefa a pu former 206 apprentis. 125 ont été recrutés dans les entreprises et 81 ont fait le choix de l'auto-emploi. Dans le registre de la formation continue, le centre se prévaut de près de 400 professionnels et artisans mécaniciens (re)moulés par ses soins.

Ouverture

L'exigence placée au cœur de la formation a imposé la nécessité d'une ouverture pour faire provende des expériences à glaner ici et là. A ce jour, le centre conserve des liens étroits avec beaucoup de partenaires: la chambre des métiers et de l'artisanat de Seine Saint-Denis de Bobigny en France ; la chambre des métiers et de l'artisanat de la Vendée en France ; la chambre de commerce et d'industrie de Nantes Saint-Nazaire ; le centre Don Bosco de Pointe-Noire pour un échange d'expérience

Même démarche côté entreprises, avec notamment la collaboration avec des entités telles que Tractafric Motors, Congo Terminal, Cfao, Translogistique, Garage Africa auto services, Garage auto Congo services, Garage Ferro.

Enfin, le lancement et le développement du Cefa ont pu bénéficier de l'appui des bailleurs. C'est entre autres le cas de l'Agence française de développement (AFD).

Offre de formation **Le bac professionnel dans le viseur**

Sauf changement, la rentrée scolaire 2025-2026 devrait voir se concrétiser le lancement du baccalauréat professionnel en maintenance automobile, premier palier d'une évolution qui vise le BTS.

Christian Massamba

Fort de son expérience, le Cefa de mécanique automobile entend aller au-delà du CAP. Il veut migrer vers le Bac professionnel. Si rien ne contrarie cette évolution, c'est à l'horizon 2026 que cette transformation devrait être effective. Ce changement impliquera l'adoption d'un autre paradigme : la formation couvrira l'ensemble du spectre de la mécanique (de la tronçonneuse aux gros véhicules) et dans ses composantes essence, diesel et électronique. La chambre consulaire de Pointe-Noire a posé les jalons de cette évolution à travers la proposition du référentiel, en examen au ministère de la Formation technique et qualifiante, après être passé par le moulinet des services habilités de plusieurs entreprises.

Un atelier entrant dans le processus de validation du référentiel dudit baccalauréat s'est tenu du 5 au 7 août 2025 à la chambre consulaire de Pointe-Noire.

Atelier au cours duquel a été validé le rapport de l'analyse de situation de travail, d'après les standards en la matière. Des professionnels du secteur et une délégation d'inspecteurs du ministère de l'Enseignement technique et professionnel se sont mis à la tâche.

Le récent atelier est l'une des étapes préalables à la mise en route officielle de ce baccalauréat.

Parallèlement à cette évolution, le centre s'est déjà imposé une orientation numérique confortée par l'acquisition de nouveaux outils : valises de diagnostic (99% des véhicules en circulation à travers le monde), logiciel Atelio Doc (schémas électriques, coupes de serrage etc. de 99% de véhicules en circulation à travers le monde) ... Un centre de référence à l'échelle nationale, voilà le destin que l'état-major de la chambre consulaire sculpte pour son Cefa.

72 heures de la mécanique automobile

Quand le Cefa et ses partenaires font la promotion de la maintenance auto



Stand Cefa au 72 heures de la mécanique automobile

Hausse constante de visiteurs, pratique sanctuarisée de réparation gratuite de véhicules après diagnostic, mobilisation de partenaires ... En quelques éditions, les 72 heures de la mécanique se sont imposées comme un rendez-vous référentiel de la maintenance automobile à Pointe-Noire. Les objectifs poursuivis reviennent à la mise en lumière des facettes de la maintenance automobile, à la consolidation des liens entre les acteurs de l'écosystème et susciter des vocations.

Menée entre la chambre consulaire de Pointe-Noire, l'association des ouvriers garagistes du Congo (AOGC), cette opération met en branle beaucoup de partenaires traditionnels : Cfao, Pièce équip Auto, Global pneu, Royal services, Ponton Auto, Don Bosco, Smart Auto, DGC, AGL, IECD, Direct Assistance...

Des ateliers sont par ailleurs été organisés sur divers aspects de la maintenance automobile.

A chaque édition, des échanges entre acteurs du secteur soulignent l'urgence d'améliorer la formation des artisans mécaniciens, la plus grosse cohorte de formateurs en ce domaine. Un sujet que la chambre consulaire de Pointe-Noire envisage prendre à bras-le-corps, forte de son réseau de partenaires ainsi que de sa légitimité à la partager auprès des instances habilitées.

C.M

CENTRE D'ÉDUCATION, DE FORMATION
ET D'APPRENTISSAGE EN MAINTENANCE
AUTOMOBILE



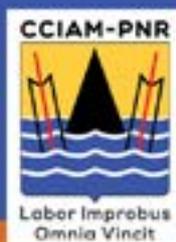
OBTENEZ VOTRE
CAP & Bac Pro
EN MAINTENANCE AUTOMOBILE

RENTÉE SCOLAIRE
CAP : 06 OCTOBRE 2025
BAC PRO : NOVEMBRE 2025

APPRENTISSAGE
PAR ALTERNANCE
ÉCOLE-ENTREPRISE

INSCRIPTION

- NIVEAU 4^{ème}
POUR LE CAP
- NIVEAU BEPC
POUR LE BAC
PRO



LYCÉE PROFESSIONNEL
THOMAS SANKARA



05 329 34 13



@cciampnr | www.cciampnr.cg

Les collaborateurs de la CCIAM formés par les équipes de la CMA des pays de la Loire

Haydan Cheldon



Photo de famille à l'issue de la formation

Clap de fin de la session de formation des collaborateurs de la chambre consulaire de Pointe-Noire actifs au centre de gestion agréé (CGA) et au centre d'éducation, de formation et d'apprentissage (CEFA) spécialisé en maintenance automobile. Amorcé le 31 mars dernier, cette opération a permis de peaufiner certains outils d'accompagnement et de préparer l'évolution vers le baccalauréat professionnel.

Pour le CGA, l'offre primo-entrepreneur a été enrichie avec de nouvelles méthodes pédagogiques et techniques d'animation, la réorganisation du contenu de la formation, l'expérimentation des outils de chiffrage et une perspective d'un mini-parcours aux heures du soir (entre 18h et 20h).

Pour ce qui est du Cefa, il s'agissait de mettre en place le Bac professionnel en maintenance automobile notamment pour la classe de seconde et l'élaboration de travaux pratiques adaptés. La perspective de la création d'une filière carrosserie est en réflexion.

Les formateurs bénéficiaires de cet accompagnement ont souligné l'expertise des équipes de la chambre de métiers et de l'artisanat des pays de la Loire qui a permis un apport de compétences pratiques et de méthodes pédagogiques modernes.

Un plan d'action a été mis en place pour le CGA et le CEFA.

En rappel, cette mission s'inscrit dans le cadre du programme de compagnonnage – lancé depuis 2015 – entre la chambre des métiers et de l'artisanat des pays de la Loire et la chambre consulaire de Pointe-Noire.

Coopération

La chambre consulaire de Pointe-Noire et la délégation consulaire départementale du Kouilou liées par deux accords

Haydan Cheldon

La chambre consulaire de Pointe-Noire et la délégation consulaire départementale du Kouilou viennent de s'engager sur la voie du partenariat. Elles ont signé, la matinée du vendredi 18 avril, deux protocoles d'accord.

Le premier est un accord cadre, qui définit les domaines et les modalités de coopération entre les deux parties. Les engagements contractés par les deux institutions ont trait au déploiement des activités de promotion, à l'appui aux publications, à l'organisation des séminaires et des conférences et à l'annonce des activités sur les sites et les réseaux sociaux respectifs.



Échange de parapheurs entre les présidents des deux chambres

Le second accord porte sur l'alimentation en informations de la plateforme Liziba (www.liziba.cg) de la chambre consulaire de Pointe-Noire. La délégation consulaire départementale du Kouilou fournira des éléments informationnels et des données statistiques de divers domaines qu'elle couvre pour les opérateurs économiques.

Au cours de sa prise de parole à l'occasion de cette double signature, le président de l'institution hôte, Sylvestre Didier Mavouenzela, a souligné le caractère naturel du rapprochement entre les deux chambres. Il a souhaité que cet effort soit observé au niveau des conseils des deux départements dont les présidents ont été témoins de l'officialisation des deux établissements consulaires. Le président de la délégation consulaire départementale du Kouilou M. Edgar Hardy, a rappelé la proximité des deux structures et s'est félicité de leur partenariat. Les deux présidents ont évoqué quelques pistes de projets communs à mettre en œuvre comme l'installation des gares routières, les rencontres acheteurs-vendeurs, etc.

Gestion d'entreprise Au coeur de la culture d'entreprise

« Culture d'entreprise, une clé pour attirer et retenir les talents ». C'est le thème abordé lors de la séance d'information économique le « Mardi de l'entreprise » à la chambre de commerce de Pointe-Noire.

Définie comme l'identité d'une structure, la culture d'entreprise sert à donner un cadre de fonctionnement aux employés et à développer le sentiment d'appartenance de ces derniers.

D'après Edouard Bemba, consultant en ressources humaines et management, le meilleur investissement d'un employeur est celui du capital humain à travers un recrutement fluide et moderne, une bonne intégration, une mobilité interne, une progression continue (formations), de bonnes conditions de travail ainsi que le choix d'un management participatif et transversal.

A l'issue de cet échange, les participants se sont dits satisfaits de cette opération.

H.C

Les marques à l'honneur à la 5e édition des Awards OAPI

La ville de Libreville au Gabon va accueillir, du 8 au 10 octobre prochain, la 5e édition des Awards de la marque OAPI (organisation africaine de la propriété intellectuelle) sous le thème : « La marque, un levier pour la performance des entreprises ».

La compétition est ouverte aux entreprises ayant des marques de produits ou de services créées, protégées et exploitées dans les 17 Etats membres de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle. Objectif, promouvoir et récompenser les entreprises qui font usage de leurs marques pour l'expansion de leur marché et la promotion commerciale de leurs produits ou services. L'acte de candidature est disponible sur le site web : www.oapi.int

Les bulletins de participation en fichiers numériques sont à transmettre à l'adresse : awards.marque@oapi.int / oapi@oapi.int

Les bulletins physiques sont disponibles à la chambre consulaire de Pointe-Noire.

H.C



Échange de parapheurs entre le président de la chambre consulaire de Pointe-Noire et le secrétaire exécutif du Conseil consultatif de la jeunesse

Chambre consulaire de Pointe-Noire- Conseil consultatif de la jeunesse

Un accord pour agir ensemble en faveur des jeunes

Herbert le Pic

La chambre consulaire de Pointe-Noire et le Conseil consultatif de la jeunesse ont signé, vendredi 22 août 2025, un partenariat consacrant l'engagement des actions en faveur de l'épanouissement de la jeunesse congolaise. L'accord, paraphé entre le président de la chambre Sylvestre Didier Mavouenzela et le secrétaire exécutif du Conseil consultatif de la jeunesse Prince Michrist Kaba Mboko, met en avant les initiatives de formation et d'accompagnement des projets entrepreneuriaux des jeunes.

A travers son leader, l'institution consulaire s'est engagée à mettre à disposition de la couche juvénile toute la panoplie d'outils entrepreneuriaux calibrés pour le lancement, la structuration et la croissance d'une activité.

La chambre étendra sa sollicitude jusqu'à l'association des jeunes aux journées de consultations gratuites d'entreprises et à leur implication dans la réflexion à mener sur le développement des territoires à travers les journées économiques.

L'institution consulaire s'est engagée à mettre à disposition de la couche juvénile toute sa panoplie d'outils entrepreneuriaux

Coopération en vue entre la direction interdépartementale du Protocole diplomatique et des Affaires étrangères de Pointe-Noire / Kouilou et la chambre consulaire de Pointe-Noire

Divlège Henry



Échange entre le président de la chambre consulaire de Pointe-Noire et la nouvelle directrice interdépartementale du protocole diplomatique et des Affaires étrangères

Cecilia Désir Oyo Galike, nouvelle directrice interdépartementale du protocole diplomatique et des Affaires étrangères des départements de Pointe-Noire et du Kouilou, a rendu, la matinée du lundi 25 août 2025, une visite de courtoisie au président de la chambre consulaire de Pointe-Noire, Sylvestre Didier Mavouenzela.

Le numéro un des Affaires étrangères dans les territoires déjà cités est venu s'enquérir du rôle de la chambre consulaire dans le déploiement de la diplomatie économique. Une partition exécutée au travers de la mise en relation des acteurs économiques congolais et étrangers et de la facilitation des investissements de ces derniers. Les leviers utilisés sont la mise à disposition de l'information – plateforme Liziba et Guide carré- et l'organisation des missions économiques et commerciales croisées.

La figure de proue de la chambre consulaire de la ville océane congolaise a évoqué la possibilité d'initiatives conjointes avec la direction interdépartementale du Protocole diplomatique et des Affaires étrangères. Il a, entre autres, fait référence aux « journées-pays », destinées à la promotion des opportunités économiques des nations avec lesquelles le Congo entretient des relations diplomatiques.

Autre opération en vue, la sensibilisation des communautés d'affaires étrangères aux obligations légales, qu'elles sont amenées à remplir sur le sol congolais. C'est le cas du paiement de la cotisation annuelle aux chambres consulaires. Obligation légale à l'acquiescement duquel certains syndicats communautaires témoignent une opposition injustifiée.

SOCIÉTÉ

Chez Dyenaba Sall

Au restaurant Chez Dyenaba Sall, l'expérience conjugue efficacité, simplicité et humilité. Des valeurs incarnées et impulsées par la maîtresse des lieux, qui œuvre au quotidien pour délivrer un service mêlant exigence, excellence et naturel.

Son restaurant au marché de la foire est le fruit d'une aventure entreprise à la fin des années 90. Un duo composé d'elle-même à la tête des cuisines et son fils qui a su créer un lieu hors du temps, réconfortant et dépaysant.

Ici, les clients sont accueillis avec chaleur par cette professionnelle aguerrie. Les yeux subjugués par leurs assiettes, les clients se laissent porter par la virevoltante entrepreneuse. Une énergie qu'elle dédie au quotidien à son restaurant, à ses équipes et à ses clients. Nous avons pu rencontrer cette femme généreuse qui œuvre au service des autres pour lever le voile sur son parcours et sa vision.

Propos recueillis par Nicole Mikolo.

Le Courrier Economique : Pourriez-vous évoquer les grandes lignes de votre parcours ?

Dyenaba Sall : Je m'appelle Dieynaba Sall, je suis venue dans ce pays depuis 1996 vu que j'étais mariée à un Congolais. Neuf mois après ma venue, la guerre avait éclaté. Mon mari et moi vivions à Brazzaville précisément à Bacongo. On avait vraiment souffert, on avait tout perdu et en ce moment-là, j'étais enceinte. Nous avons quitté Brazzaville et ses affres et gagné la ville de Pointe-Noire. La vie n'y était pas vraiment rose, malgré notre éloignement de la ville livrée aux démons des dévastations.

Comment avez-vous ouvert votre restaurant au marché de la foire ?

Les difficultés endurées à notre arrivée à Pointe-Noire m'avaient conduite à faire des gâteaux et les gens appréciaient vraiment. Je me suis par ailleurs lancée dans la confection des sandwiches à base de viande de poulet. Je l'ai fait pendant neuf ans, de 1998 jusqu'à 2006. J'ai dû arrêter parce que j'étais de nouveau enceinte. A huit(8) mois de grossesse, j'ai perdu mon mari. Un nouveau traumatisme. Je suis retournée au Sénégal pour une durée de trois (3) ans.

Je suis revenue au Congo et j'ai lancé un restaurant vers la mosquée béninoise qui marchait bien. Un jour, pendant que je faisais la cuisine, le propriétaire a envoyé des personnes pour me déloger. Par la grâce de Dieu, on m'a proposé le marché de la foire.

Comment avez-vous atteint l'excellence dans votre métier ?

En privilégiant la qualité. Dans le choix des éléments constitutifs des plats, je préfère mettre le prix en obtenant toujours ce qui est frais. C'est toute la différence !





La restauratrice Dyenaba Sall

Selon vous, quels sont les principaux défis et opportunités auxquels fait face le secteur de la restauration ?

Depuis ma tendre enfance, j'ai toujours été passionnée par la cuisine. C'est quelque chose qui est inné en moi. Du coup, je ne rencontre pas beaucoup de difficultés car la satisfaction tirée du travail plaisant dilue en quelque sorte les désagréments que l'on peut enregistrer. Mais j'aimerais quand même être initiée à d'autres cultures culinaires et avoir accès aux financements pour aller plus loin dans ce que je fais. Je pense que les questions de formation et de financement peuvent améliorer les choses.

Au-delà de l'assiette, quelles sont vos clefs pour fidéliser la clientèle de votre établissement ?

C'est très simple pour moi. Les clients sont ma deuxième famille. Je les reçois comme des frères et des sœurs. Je les mets à l'aise. Je les accueille avec beaucoup de chaleur, toujours avec le sourire.

Pourriez-vous citer quelques rencontres qui ont marqué votre carrière ?

Des personnes qui ont marqué ma carrière professionnelle ? Franchement, elles sont nombreuses. Je ne peux même pas les citer. Mes enfants, des clients ...

Un client vous aurait-il marqué également ?

Oui. Mais je préfère ne pas énumérer leurs noms, au risque de susciter des jalousies auprès de nombreux clients qui m'appuient par leur fidélité et leur constance.

Quelle est votre période favorite de l'année ? Et pour quelles raisons ?

La fin de l'année car les clients sont plus nombreux, ce qui se répercute heureusement sur les recettes (rires).

Quel conseil donneriez-vous à un jeune qui souhaite évoluer dans le secteur de la restauration ?

Mes conseils sont très simples : avoir de la passion et de la patience. Privilégier l'écoute et le respect de l'autre. Faire de la propreté une véritable obsession.



Dibakana Mankessi

Il est lauréat du Grand Prix Afrique 2023, et lauréat du prix orange 2024 pour son dernier roman : « Le psychanalyste de Brazzaville ». Dans cet ouvrage, Jean-Aimé Dibakana Mankessi propose une relecture de l'histoire du Congo-Brazzaville des années 60. L'auteur mêle des personnages réels et imaginaires, passant du roman à caractère social au livre d'espionnage, et de la dimension politique à l'angle sentimental.

Propos recueillis par Nicole Mikolo.



Jean-Aimé Dibakana Mankessi, écrivain

Vous avez remporté deux prix littéraires qui magnifient la puissance de votre plume. Quel est votre état d'esprit actuel ?

J'ai été honoré par ces deux distinctions, d'autant que l'une d'elle - le Grand Prix Afrique (« ex-Grand Prix Littéraire d'Afrique noire ») décerné depuis 1961 - me relie à la grande Histoire de la littérature africaine, puisque des auteurs majeurs de cette littérature l'ont reçu avant moi. C'est le cas - en désordre - de : Gabriel Okoundzi, Aké Loba, Birago Diop, Cheikh Hamidou Kane, Bernard Dadié, Hamadou Hampaté Bâ, Ken Bugul, Sony Labou Tansi, Henri Lopès, Ahmadou Kourouma, Tati Loutard, etc.

Quel a été le déclic pour vous lancer dans l'écriture de votre dernier roman ?

C'est parfois un peu flou pour un auteur de situer l'origine de son besoin d'écrire sur tel ou tel autre sujet. Néanmoins, pour ce livre, il me semble que c'est « le triple assassinat de 1965 » (celui des messieurs Joseph Pouabou, Lin Lazare Matsocota et Anselme Massouémé), et plus globalement tous les événements sanglants que le Congo traverse depuis son accession à l'indépendance en 1960.

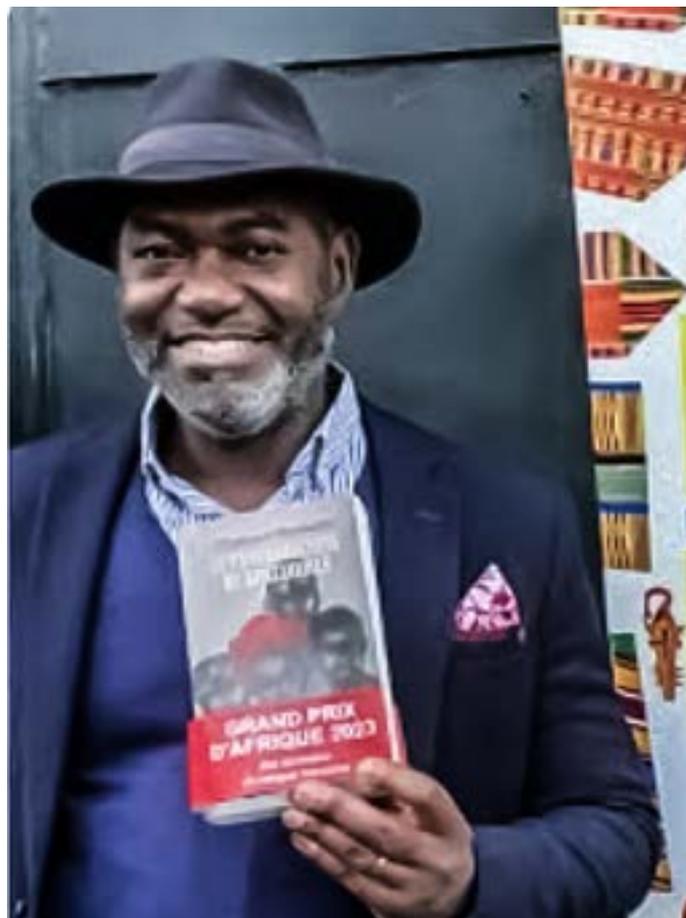
Pensez-vous qu'une approche psychanalytique peut éclairer tous les ressorts psychologiques derrière les conflits, les migrations, les tensions sociales en Afrique et aider les africains à rompre avec le fatalisme ?

L'approche psychanalytique est une approche éclairante parmi d'autres. Je l'ai choisie parce qu'il me fallait une approche « occidentale », moderne, du fait que les principaux personnages se revendiquent d'abord clairement comme « modernes/diplômés - d'universités occidentales - /intellectuels », etc. J'ai également choisi cette approche parce qu'elle me paraît très proche de nos cultures africaines, notamment à travers l'idée que « libérer la parole », « dire ce qu'on a au fond du cœur » peut aider à résoudre le problème. On retrouve cela dans les résolutions « en mode africain » de toutes les situations conflictuelles, aussi bien individuelles que collectives. Enfin, j'ai choisi cette approche, bien évidemment, pour la richesse qu'elle offre sur le plan romanesque.

La jeunesse africaine francophone veut reprendre le flambeau de Nkrumah et rejette la France. Comment analysez-vous cette situation ?

Je pense qu'il convient d'être prudent (et plus « stratégique », c'est-à-dire, aussi, plus « réaliste »). D'abord, je ne suis pas sûr que la démarche et les objectifs de Nkrumah et de ses camarades considérés comme les « pères du panafricanisme » étaient identiques à ceux mis en avant par les « Panafricanistes » d'aujourd'hui (il est vrai que de l'eau est passée sous les ponts, les

temps ne sont plus les mêmes), néanmoins les socles devraient être identiques, tout au moins, ils devraient être proches. Ensuite, je ne sais pas si « rejeter » un pays occidental, fût-il celui de l'ancien colonisateur, pour en « adopter » un autre (ou d'autres) permettrait à l'Afrique d'avancer mieux...



Que partagez-vous avec le Dr KAYA ?

Oh beaucoup de choses certainement. J'en citerai au moins deux :

- 1 - un grand intérêt pour la compréhension des fondements du comportement humain (comme tout Ecrivain - ou Artiste - finalement) ;
- 2- la conviction que, au contraire de ce que la majorité des Êtres humains pensent : nos actes, comportements, modes de pensée, etc. ont des assises qui nous échappent. D'où la nécessité d'un « travail sur soi », tout au moins lorsqu'on a ce souci de mieux se connaître (soi-même). Il me semble que c'est là (« se connaître soi-même ») une nécessité vitale, puisqu'on ne peut pas prétendre connaître les autres, si l'on ne se connaît pas soi-même. D'où l'invitation de Socrate : « Connais-toi toi-même ».



LIZIBA

PLATEFORME INCLUSIVE



**LA SOURCE D'INFORMATION DES ENTREPRISES SUR LE CONGO
ACCÉDEZ AUX DONNÉES ÉCONOMIQUES,
COMMERCIALES, ADMINISTRATIVES, FISCALES
ET TECHNIQUES SUR LE CONGO.**

www.liziba.cg



Union européenne - République du Congo

**Engagés pour la compétitivité
des entreprises congolaises !**

Programme de
Renforcement des
Capacités Commerciales et
Entrepreneuriales II
PRCCE II

35, AVENUE CHARLES DE GAULLE, TÉL. : 00242 04 054 38 53 / 06 808 95 26 MAIL : CONTACTS_PRCCE2@CCIAMPNR.COM

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu, ainsi que la responsabilité de la Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture et des Métiers et de ses affiliaés ne représentent pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.